



# Charte

Pour l'amélioration de l'efficacité énergétique  
dans les établissements scolaires



*En signant cette charte, nous nous engageons à accroître l'efficacité énergétique dans nos collectivités territoriales et nos territoires*

## **Par cette présente charte nous reconnaissons que :**

- Améliorer les économies d'énergie et l'efficacité énergétique est une des manières les plus rapides, écologiques et rentables d'apporter des réponses face à la sécurité énergétique, à la pertinence d'une gestion énergétique globale ainsi qu'à la protection du climat et d'assurer une croissance économique durable sur le long terme.
- Les mesures visant l'augmentation de l'efficacité énergétique et l'utilisation de sources d'énergies renouvelables permettent une réduction de la pollution en matière d'environnement.
- Il est important et utile de mutualiser les informations, les expériences et les bonnes pratiques. Ce sont les moyens les plus efficaces de promouvoir l'efficacité énergétique et les sources d'énergies renouvelables.
- Les établissements scolaires doivent jouer un rôle important dans l'accélération de la diffusion et le transfert des bonnes pratiques et des technologies efficaces qui contribueront à améliorer l'efficacité énergétique tant au plan local que mondial.
- L'éducation et la sensibilisation des personnes, et décideurs locaux, en matière d'efficacité énergétique sont des priorités qui doivent être renforcées.

Le but de cette charte est de faciliter et d'encourager les actions qui fournissent de réelles plus-values en matière d'efficacité énergétique.

## **La portée de cette charte englobe des actions dans les domaines suivants :**

- L'implication des élèves, par le biais des programmes scolaires, dans le but d'explorer les questions énergétiques et d'apporter des changements à leur propre comportement à l'école.
- Le développement de méthodologies de mesure de l'énergie ainsi que d'autres outils visant à contrôler et à optimiser l'efficacité énergétique.
- Le développement d'une politique d'efficacité énergétique à l'échelle de l'établissement.
- La mutualisation rapide des mesures, des bonnes pratiques et des technologies qui permettent d'améliorer de façon significative l'efficacité énergétique dans les établissements scolaires et les collectivités territoriales.
- Le soutien des décideurs et des collectivités territoriales pour promouvoir l'efficacité énergétique et les sources d'énergies renouvelables.

En conclusion, nous reconnaissons que l'efficacité énergétique et les sources d'énergies renouvelables constituent une base importante au développement durable. Elles contribuent à la protection de l'environnement et du climat, à la création d'emplois, à la croissance économique locale, à l'utilisation de sources d'énergies sûres, à l'indépendance par rapport aux fluctuations des prix de l'énergie ainsi qu'à la cohésion sociale et à l'innovation.

**Faites savoir que vous adhérez à la charte ! Visitez notre page d'accueil [www.egs-project.eu](http://www.egs-project.eu) et ajoutez votre établissement scolaire / entreprise à la liste des adhérents !**

**CACHET, DATE ET SIGNATURE**